

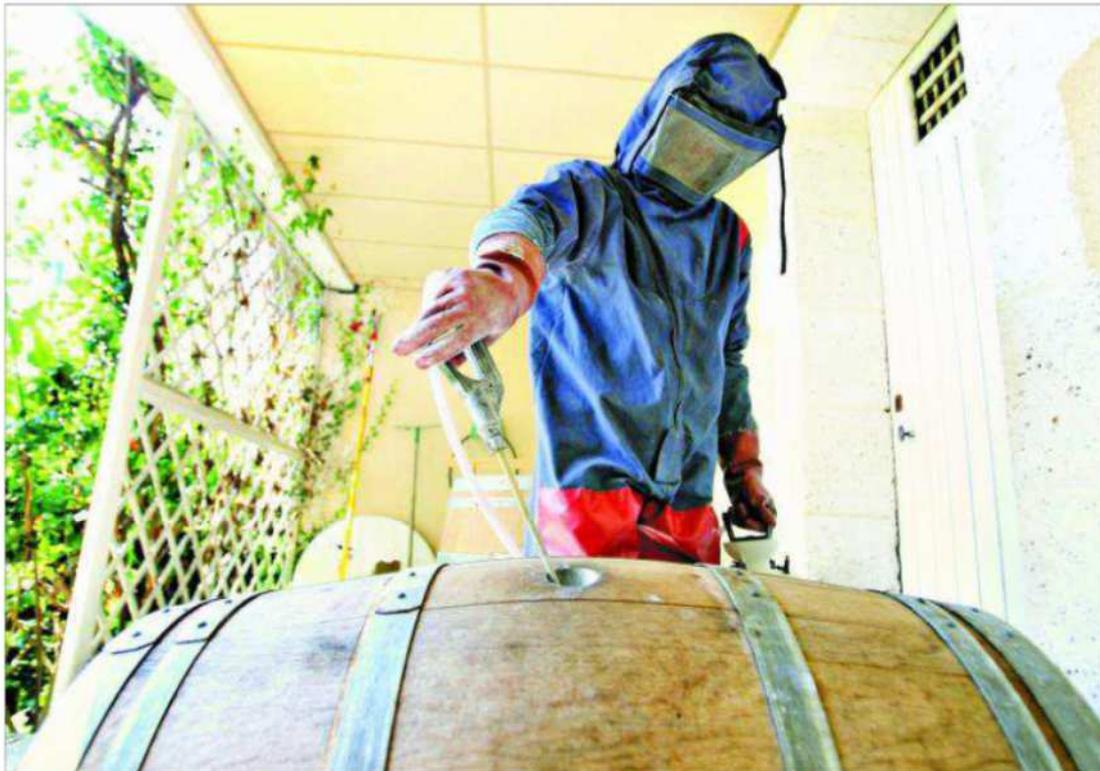


REVUE DE PRESSE

Mardi 04 juillet 2017



■ Jusqu'à présent, le conseil départemental finançait la destruction des nids de frelons asiatiques chez les particuliers à 50% ■ C'est terminé ■ Les communes prennent ou non le relais ■ Avec des disparités.



Certains nids de frelons asiatiques peuvent contenir jusqu'à 400 insectes. Mieux vaut alors faire appel à un professionnel, conseille Jean-Marie Borgeot. Photo archive Renaud Joubert

Des précautions avant de s'attaquer aux frelons

Cette année, les frelons sont en retard. «On a eu les premiers nids très tôt, dès mars, puis plus rien à cause des gelées tardives du mois de mai puis des grosses chaleurs», explique Thierry Marion, de l'entreprise Hygiène du Sud-Ouest. «Il suffit de suivre la trajectoire de vol des insectes pour trouver le nid. S'il est gros comme un citron, c'est possible de le détruire soi-même avec une bombe appropriée.» «En revanche, cela peut être très dangereux lorsque le nid est gros, ajoute Jean-Marie Borgeot, de Protec-nuisibles, à Champagne-Vigny. L'enveloppe est très fine. Si on pulvérise le produit trop près ou si le nid est en hauteur, l'enveloppe va éclater et l'on risque de se prendre 300 à 400 frelons en pleine figure. On a plus qu'à courir et encore, ça ne suffira pas.» Si le nid est gros, mieux vaut alors contacter un professionnel. «Mais tant que l'on ne s'attaque pas à son habitat, le frelon n'a aucune raison de s'attaquer à vous.» En outre, le frelon européen - qui tire sur le jaune marron - n'est pas moins dangereux que son cousin asiatique - de couleur plus sombre avec des cercles orangés.

Frelons: une facture plus piquante

Lénaëlle SIMON
lsimon@charentelibre.fr

Les Charentais qui ont des nids de frelons asiatiques dans leur jardin devront soit mettre la main à la poche, soit continuer de cohabiter avec l'insecte introduit par erreur sur le territoire français dans le Lot-et-Garonne en 2004. Depuis 2012, le conseil départemental de Charente finançait la moitié du coût de la destruction des nids, l'autre moitié étant prise en charge par les 320 communes parties prenantes de ce partenariat. Montant: 160.000€ par an pour le Département. L'an passé, le dispositif avait changé en raison de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) (1). Il est désormais enterré. «D'abord, nous devions faire attention à ne pas sortir des limites de nos compétences vis-

à-vis de cette loi, justifie Jérôme Sourrisseau, vice-président au Département. Ensuite, et c'est ce que deux chercheurs du Muséum national avaient expliqué l'an passé, plus on éradiquera les frelons, plus il y en aura. C'est le problème des espèces envahissantes. Il vaut mieux apprendre à vivre avec.» Un argument scientifique plus que budgétaire donc.

Il en veut pour preuve l'étude de l'évolution du nombre d'interventions: 1500 nids détruits en 2012, 1440 en 2015 après une légère baisse en 2013 et 2014. Le département était le dernier avec les Alpes-Maritimes à mettre la main à la poche contre les frelons. Désormais, c'est aux communes de décider si elles continuent d'aider financièrement leurs administrés. Les pompiers interviennent, eux, dans les lieux publics lorsqu'il y a un danger. Certains conseils municipaux ont

”

Les gens vont les détruire eux-mêmes et s'ils s'y prennent mal, ils vont se faire défoncer.

déjà délibéré sur la question, avec des positions diversifiées. Il y a des municipalités qui paient la totalité de l'intervention comme Soyaux ou Jarnac, d'autres qui ne changent pas leur participation et continuent de s'acquitter de la moitié de la facture comme Cognac, le reste étant laissé à la charge des administrés et d'autres encore qui ont emboîté le pas au Département et décidé de ne plus payer. «Pour moi, c'est

une bénédiction que le Département se désengage, dit sans détour Thierry Marion, de l'entreprise Hygiène du Sud Ouest, basée à Cognac et en Charente-Maritime. Cela va restaurer une concurrence saine car ce sont les particuliers qui choisiront leur désinsecteur. Jusqu'à présent, c'était sectorisé. L'an passé, le Département ne m'a quasiment pas appelé. La gratuité totale générerait des abus. Je me souviens d'une intervention pour un nid gros comme un citron. L'habitant avait une bombe anti-frelons mais avait dit 'Je ne vais quand même pas l'user alors que le conseil départemental paie.'»

Ce professionnel évoque aussi un marché engorgé. «On s'est retrouvé à 19 avec des personnes qui ne s'installaient parfois que pour la saison, alors qu'il n'y a de travail que pour cinq. Avant, j'avais trois intervenants en Charente. Je n'en

ai plus qu'un.» Avec des factures autour d'une centaine d'euros qui ne seront pas toutes prises en charge, certains habitants risquent de ne jamais détruire les nids. Ce sera alors des économies pour les communes, qui font face à des budgets de plus en plus serrés, mais aussi moins de travail pour les désinsecteurs, explique Jean-Marie Borgeot, gérant de Protec-nuisibles, à Champagne-Vigny. Ce professionnel voit un autre risque. «Des habitants vont vouloir les détruire eux-mêmes avec des bombes et s'ils s'y prennent mal, ils vont se faire défoncer.»

(1) Avant, le Département ou la commune contactaient le désinsecteur en fonction du lieu de résidence de l'habitant. La facture était payée par le Département à qui la commune reverseait la moitié de la somme. L'an passé, les communes payaient la totalité puis étaient remboursées de la moitié par le conseil départemental car il ne peut plus verser des financements directement aux entreprises.

Confolens

“ 900€ pour la Ville en 2016

«La décision concernant les frelons asiatiques sera votée en conseil municipal le 11 juillet, mais a priori, la Ville prendra en charge la moitié des factures comme l'an passé», indique le maire Jean-Noël Dupré. En 2016, nous avions déboursé 900€. On se dit aussi que si une partie des interventions reste à la charge des particuliers, ce n'est pas sûr qu'ils sollicitent nos services. Au final, la somme restant à la charge des collectivités pourrait diminuer au fur et à mesure.» Comme Confolens, La Couronne, Lignéres-Sonneville, Cognac, Montignac-Charente ou encore Javrezac ont choisi de financer la moitié des interventions des désinsecteurs, souvent dans la limite d'un plafond.

Jarnac

“ On a doublé la mise

À Jarnac, les riverains sont bien lotis. «Nous prenons en charge la totalité de l'intervention à condition qu'elle ne dépasse pas 90€», explique le maire François Raby. En fait, les auto-entrepreneurs et micro-entreprises facturent souvent 90€ lorsque les autres, soumis à de plus lourdes charges, facturent 110€ ou plus. Sur la dizaine d'interventions faites l'an passé à Jarnac, une seule dépassait 90€. Dans ce cas-là, l'habitant devra payer la différence. «L'an passé, on ne payait que 50%. On double donc la mise. On a considéré que le frelon pouvait constituer un risque qu'on ne voulait pas faire supporter à l'usager», ajoute Stéphanie Larrieu, secrétaire générale à la mairie.

Hiersac

“ Satisfaire l'intérêt collectif

Hiersac ne rentre dans aucune case mais ses habitants ont tout intérêt à faire détruire leurs nids de frelons. La commune a choisi de faire payer seulement 10€ aux administrés qui font appel à ses services. L'an passé, alors que le Département mettait encore la main à la poche, c'était déjà le cas. Une manière pour la commune de «continuer à satisfaire l'intérêt collectif», indique le maire David Chagneaud. Une participation symbolique. D'autres communes de Charente n'ont en revanche pas encore délibéré sur la question de la prise en charge des frelons, inscrite à l'ordre du jour d'un certain nombre de conseils municipaux dans les semaines qui viennent.

Angoulême

“ Pas plus grave qu'une guêpe

La Ville d'Angoulême n'avait pas renouvelé son partenariat en 2016. Elle reste sur sa position: les particuliers doivent régler l'intégralité de l'intervention. «La piqûre d'un frelon asiatique n'est pas plus dangereuse qu'une piqûre de guêpe. Il n'y a pas plus de risque de faire un choc anaphylactique et la douleur n'est pas plus grande, indique Hélène Barrière, du service hygiène et sécurité à la Ville. Pourquoi alors prendre en charge un nuisible plus qu'un autre?» Balzac, Chadurie ou Barbezieux sont sur la même ligne. «On avait moins de demandes ces dernières années, note pour sa part André Meurillon, le maire de Barbezieux. Entre quinze et vingt interventions l'an passé.»

Haut-débit: Nicole Bonnefoy interpelle le ministre

Dans une question écrite, la sénatrice Nicole Bonnefoy a interpellé le secrétaire d'Etat chargé du numérique sur l'accès au très haut débit dans les territoires ruraux, un sujet ô combien d'actualité en Charente. Le département investit en effet 213 millions d'euros d'ici 2022 pour que la fibre optique soit déployée dans 85% des foyers charentais. «Or, dans les zones rurales à faible densité de population, note la sénatrice socialiste, des alternatives crédibles à la fibre optique sont en train de voir le jour et font la preuve de leur efficacité», comme la 4G fixe, autrement appelée «THD Radio», «dont le coût de déploiement serait nettement inférieur à celui des réseaux fixes». D'ailleurs, lors de son récent déplacement en Haute-Vienne, le président de la République a «précisé que la fibre optique

n'avait pas vocation à être déployée à moyen terme «jusqu'au dernier kilomètre dans le dernier hameau», privilégiant donc ces technologies alternatives dans les zones faiblement peuplées».

Une piste de travail qui, en plus, fait consensus chez les professionnels du numérique et à l'autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), «qui espère d'ailleurs l'ouverture de la procédure d'attribution des fréquences en septembre 2017 pour le THD radio». Nicole Bonnefoy s'interroge donc sur l'opportunité d'investissements aussi considérables pour la fibre optique «à l'heure où des solutions technologiques efficaces et moins coûteuses émergent» et souhaite donc connaître les intentions du gouvernement en matière d'aménagement numérique du territoire.

TER Angoulême-Bordeaux: vers un service renforcé

Au lendemain de l'inauguration de la LGV Tours-Bordeaux, un comité de pilotage (1) s'est tenu à Coutras (Gironde) pour annoncer les principales améliorations apportées à la ligne TER n°16 entre Angoulême et Bordeaux. C'est l'une des premières lignes de Nouvelle-Aquitaine en terme de passagers transportés (1700/jour) et celle qui présente le plus fort potentiel de croissance. Depuis hier, la ligne bénéficie de nouveaux horaires pour mieux «coller» avec ceux des TGV. Les correspondances avec la LGV seront aussi renforcées par l'offre TER: Angoulême-Bordeaux va bé-

”

On va aussi lancer de nouveaux tarifs sociaux au 1er janvier 2018 pour les personnes en recherche d'emploi

néficier de deux nouveaux trains le matin et un de plus le soir (départ à 19h de Bordeaux pour une arrivée à Angoulême à 20h30).

L'offre horaire a aussi été développée y compris pour les autres villes traversées par la ligne. Ces trains supplémentaires acquis par la Région sont des rames dernier cri : des AGC de 300 à 400 places avec des conditions de confort inédites (climatisation, sièges, prises portables etc.)

Offre tarifaire à la carte

L'offre tarifaire va aussi s'adapter aux besoins des passagers. Les moins de 27 ans bénéficient déjà (depuis le 1er mai), sur présentation de la carte d'identité, d'un tarif réduit d'environ 12 euros pour un Bordeaux-Angoulême. Les familles opteront pour l'offre tribu, une tarification dégressive en fonction du nombre de personnes par familles qui marche fort (+60% de vente de billets tribus sur les lignes TER). « On va aussi lancer de nouveaux tarifs sociaux au 1er janvier 2018 (-80% sur les tarifs) pour les personnes en recherche d'emploi ou en situation

sociale dégradée, précise William Jacquillard, conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine en charge des gares et de l'intermodalité. Ainsi qu'une harmonisation des tarifs abonnés pour les voyages quotidiens. Par ailleurs, fin 2018 les usagers bénéficieront d'un système billettique unique quel que soit le mode de transport. » De nouveaux outils seront bientôt mis en place, notamment pour l'information de l'utilisateur en temps réel sur les différents modes de transports à sa disposition.

La Région espère enfin améliorer le trafic TER en 2018 avec des trains semi-directs sur les allers-retours Bordeaux-Angoulême, un axe devenu majeur avec la LGV ; d'autant que celle-ci va libérer l'ancienne ligne TGV pour les TER.

(1) : Au nombre de 19 dans la région, ces comités réunissent Région, collectivités concernées par la ligne à l'étude, associations d'usagers et services de la SNCF pour faire le point sur les améliorations à apporter au service.

Stéphane Moréale

■ Marc Perrier

le proviseur du lycée Jean-Monnet de Cognac, prendra la tête de la cité scolaire Marguerite-de-Valois Jean-Rostand d'Angoulême à la rentrée. Le Limousin, arrivé en Charente en 2014, va avoir à sa charge près de 2 000 élèves, en filières générales et technologiques. Deux fois plus que jusqu'à maintenant. « C'est une affectation souhaitée, précise-t-il. Je garderai un bon souvenir de mon passage à Cognac. Les élèves ont été attachants, respectueux. Il me tarde de travailler à Angoulême. » Marc Perrier remplacera ainsi Jean-Pierre Govignon.



Archivé CL

Châteaubernard: conseil municipal jeudi

Le conseil municipal de Châteaubernard se réunira jeudi 6 juillet, à 18h. A l'ordre du jour: approbation des rapports de la commission locale d'évaluation des charges transférées relatifs aux transferts du taux de la part départementale de taxe d'habitation des communes de l'ancienne communauté de communes de Châteauneuf, d'une part et d'autre part, et à celui de la compétence «déchets» de communes des mêmes communes. Avis sur les modifications des statuts du syndicat départemental pour l'informatique et les technologies de communication. Autorisation au maire de solliciter des subventions des région, département, Grand-Cognac, Sacem, Pays Ouest Charente, dans le cadre de la programmation du Castel (saison 4, de septembre 2017 à juillet 2018); ouverture de postes de vacataires «agent d'accueil et de sécurité» pour le Castel; autorisation au maire de signer une convention avec Ticketmaster «ticketnet»; tarification de mini-camps aux centres de loisirs; adoption de l'agenda d'accessibilité programmée (Adap) et autorisation au maire de signer la demande d'adap; subvention associative; modification du tableau des effectifs; création de deux postes dans le cadre de contrat d'adaptation à l'emploi-agent d'entretien; questions diverses.

Châteaubernard

20 ans et un label

«sport-santé» pour la GV



Le label a été remis aux dames de la GV par Chantal Liaud.

Photo CL

Une petite réception était organisée, vendredi soir, à la salle Sainte-Thérèse, en présence du maire et de Chrystel Gombaudo, l'élue chargée de la vie associative, par les dirigeants du club local de «Gymnastique volontaire» (GV), et quelques-uns des 76 adhérents de cette association affiliée à la Fédération française de l'éducation physique et gymnastique volontaire (FFEPGV). Un beau cadeau d'anniversaire, en l'honneur des 20 ans du club, qui devaient être fêtés autour d'un apéritif dînatoire, leur a été remis sous la forme d'un label «Qualité club sport-santé» par Chantal Liaud, la présidente du comité départemental de la GV. Après une formule rapide d'introduction de Françoise Biais, la présidente, Katia Valegeas, la secrétaire de

l'association, avait fait part auparavant des résultats plutôt positifs suite à un questionnaire de satisfaction qui émanait de la fédération elle-même en faveur de ce club. Coachés par Solange Pellerin, l'animatrice sportive diplômée, les gymnastes s'entraînent toujours dans l'ancienne salle des fêtes des Pierrières.

«11 clubs sont labellisés en Charente. On ne sera jamais aux jeux olympiques, mais on est la 5^e fédération sportive en nombre de pratiquants», a commenté Chantal Liaud, énumérant les trente critères obligatoires pour être labellisé. A noter l'assiduité à toutes les séances de gymnastique, et sa présence ce soir-là, de Nicole Courtade, 87 ans, la doyenne des membres de la GV castelbernardine.

Contact au 05.45.32.30.74.

Le prix départemental pour les petits artistes de la mémoire



Photo C.L.

Plus de deux cents classes en France ont participé au concours scolaire «Les petits artistes de la mémoire» ou la Grande Guerre vue par les enfants. Et ce sont les élèves de CM1 et CM2 de l'école primaire du groupe scolaire Émile-Marchoux qui ont brillamment remporté le prix départemental. Jeudi, après avoir été félicités par Patrick Rullac, directeur de l'Office national des anciens combattants et victi-

mes de guerre, et de Dominique Bourget, directeur académique des services de l'Éducation nationale, les élèves d'Isabelle Josse et d'Alexia Noué ont reçu un diplôme nominatif ainsi que des livres et DVD qui trouveront une place de choix dans la bibliothèque de l'école. Le 18 mai dernier, lors du vernissage de leur exposition, les parents et les élus présents avaient pu apprécier la grande qualité de leur travail, au-

tant en histoire qu'en littérature et en arts plastiques. Les enfants avaient réalisé, à partir de documents prêtés par des habitants de la commune, un carnet de poilu, dont ils avaient cousu la couverture avec la même technique que celle utilisée par les combattants. Grâce à leur travail de recherches, d'imagination et de créativité, les élèves garderont sûrement le souvenir d'une année scolaire pas tout à fait ordinaire. F. G.

Macron s'attaque aux institutions



Emmanuel Macron a solennellement promis hier à la tribune du Congrès, à Versailles, de répondre à «l'impatience» des Français par un «changement profond». Photo AFP

■ Le Président veut transformer les institutions pour redonner confiance aux Français dans le pouvoir politique ■ Devant le congrès, hier, il a annoncé entre autres des parlementaires moins nombreux, en partie élus à la proportionnelle.

Emmanuel Macron a solennellement promis lundi à la tribune du Congrès, dans les fastes de Versailles, de répondre à «l'impatience» des Français par un «changement profond». Quant à sa décision de dévancer de 24 heures la déclaration de politique générale de son Premier ministre Édouard Philippe, elle obéissait à une «nécessité», a-t-il répondu à ceux qui lui reprochaient une «dérive monarchique». «Le président de la République doit fixer le sens du quinquennat (...) Il revient au Premier ministre qui dirige l'action du gouvernement de lui donner corps», a-t-il résumé. Le Congrès a réservé de timides et rares applaudissements à ce qui se voulait une sorte de discours sur l'état de l'Union à l'américaine. Sur le fond, Emmanuel Macron a confirmé un certain nombre de promesses de campagne. Il entend en effet réduire d'un tiers le nombre des députés et des sénateurs (respectivement 577 et 348 aujourd'hui), qui viennent en revanche leurs moyens

renforcés. «Un Parlement moins nombreux, (...) c'est un Parlement où le travail devient plus fluide, où les parlementaires peuvent s'entourer de collaborateurs mieux formés et plus nombreux», a-t-il justifié.

Pas «un cursus à vie»

Face à la puissance de l'administration, les députés se plaignent d'avoir moins de collaborateurs que leurs homologues allemands, sans parler des membres du Congrès américain. Cette réduction, qui était soutenue par la plupart des candidats à la présidentielle, ne nécessite pas de révision constitutionnelle dans la mesure où la loi fondamentale ne fixe qu'un plafond du nombre de parlementaires. Les députés n'étaient d'ailleurs que 491 en 1981 avant de passer à 577 en 1986. Elle est souvent présentée comme la conséquence logique de l'entrée en vigueur de la loi sur le non-cumul des mandats, députés et sénateurs étant désormais censés se consacrer à leur seule tâche de parlementaire.

Un cumul qu'Emmanuel Macron veut aussi voir limité dans le temps, a priori trois mandats successifs. «Les parlementaires verront dans leur mandat une chance de faire avancer le pays et non plus la clef d'un cursus à vie», a-t-il jugé. La réduction du nombre de députés rendra nécessaire un redécoupage des circonscriptions d'autant plus qu'Emmanuelle Macron a confirmé l'introduction d'une dose de proportionnelle pour le prochain scrutin prévu en 2022 afin que «toutes les sensibilités soient justement représentées». Reste à fixer le niveau de la «dose», qui déterminera l'ampleur de ce pluralisme.

Évaluation et contrôle

Si ces réformes sont soutenues dans l'opinion, de nombreux élus mettent en garde contre le risque d'une coupure du lien entre un député et son territoire dans la mesure où les circonscriptions vont devenir très grandes. «Nous refusons de créer une assemblée hors-sol, où des apparat-

chiks, déconnectés des territoires, prendraient le pouvoir», a répondu Virginie Duby-Muller (LR). La limitation du cumul dans le temps risque aussi de se heurter à une vive opposition d'autant que, sur ce point, il faudra une modification de la Constitution, donc recueillir les trois cinquièmes des voix au Congrès. «Si cela est nécessaire, je recourrai au vote de nos concitoyens par voie de référendum», a prévenu le chef de l'État. Dans l'esprit d'Emmanuel Macron, députés et sénateurs devraient moins légiférer, mais consacrer davantage de temps à l'évaluation des politiques publiques et au contrôle de l'action des ministres. «Voter la loi ne saurait être le premier et le dernier geste du Parlement (...) Sachons mettre un terme à la prolifération législative», a-t-il dit, en concédant «y avoir participé avec sa loi Macron en 2014. Emmanuel Macron souhaite «qu'une évaluation complète de tous les textes importants, comme aujourd'hui» celui «sur le dialogue social ou encore sur la lutte contre le

Les autres points d'un discours d'une heure trente

JUSTICE. Comme l'ex-ministre de la Justice François Bayrou l'avait annoncé, Emmanuel Macron a confirmé la suppression de la Cour de Justice de la République (CJR) et la mise en place d'un avis conforme du CSM (Conseil supérieur de la magistrature) pour la nomination des magistrats du parquet.

TERRORISME. Il promet des «mesures renforcées» qui «seront placées sous la surveillance du juge judiciaire, dans le respect intégral et permanent de nos exigences constitutionnelles et de nos traditions de liberté». L'état d'urgence, dont une prorogation est étudiée cette semaine au Parlement, sera levé à l'automne.

DROIT D'ASILE. Il veut «réformer en profondeur» le système de l'asile qui a «déborde de toutes parts, ne permet pas un traitement humain et juste des demandes de protection» émanant «d'hommes et de femmes menacés par la guerre et la persécution».

EXCLUS. Le président de la République a promis de substituer à «la charité publique» une «vraie politique de l'inclusion de tous», assignant aux futures réformes économiques et sociales l'objectif de donner «une place» à chacun. Et dans le même temps il a estimé que l'État, en protégeant les plus faibles, ne devait pas les transformer «en mineurs incapables» ou «en assistés permanents».

CESE. Le Conseil économique, social et environnemental (Cese) sera réformé pour redevenir un «trait d'union» entre la société civile et les instances politiques.

terrorisme, dont nous avons récemment jeté les bases, soit menée dans les deux ans suivant leur mise en application». Il a également suggéré une «simplification» de la navette parlementaire Assemblée-Sénat. «Vous devriez pouvoir, dans les cas les plus simples, voter la loi en commission», a-t-il dit, reprenant une suggestion de l'ex-garde des Sceaux Jean-Jacques Urvoas.



Jean-Luc Mélenchon avait décidé avec les autres parlementaires LFI de ne pas se rendre au Congrès et appelé ses partisans à un rassemblement place de la République. Photo AFP

Mélenchon: une «pluie de truismes»

«Interminable pluie de truismes à Versailles. Faux marbre, bonapartisme surjoué, européisme bêlant, ennui mortel», a commenté hier Jean-Luc Mélenchon, le leader de la France insoumise, sur son compte Facebook. «Et sinon, combien de passages obscurs, d'égrenages de bous sentiments et d'emballages mièvres d'une férocité sociale décomplexée!», a poursuivi le député des Bouches-du-Rhône.

Jean-Luc Mélenchon avait décidé avec les autres parlementaires LFI

de ne pas se rendre au Congrès, mais appelé à un rassemblement de ses partisans place de la République à Paris. «Quand le président de la République parle avant que le Premier ministre ne l'ait fait lui-même devant l'Assemblée nationale, il se passe quelque chose d'important dans l'ordre institutionnel», a-t-il développé.

«Coup de force politiques»

Prédisant que le discours d'Édouard Philippe aujourd'hui se-

rait «une laborieuse répétition par le collaborateur du président de la République», Jean-Luc Mélenchon a vu dans cette situation un «coup de force politique». Selon le leader de la France insoumise, ce coup de force sera «suivi par un coup de force social», à savoir la réforme du code du travail par ordonnances, «et qui se prolonge par un coup de force contre les usages de la démocratie», en allusion au projet de «faire entrer l'état d'urgence dans le droit commun» via un projet de loi antiterroriste.

Cet après-midi



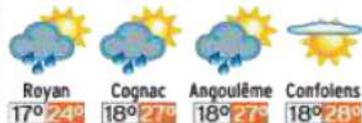
Beau et chaud.

L'été revient, la journée s'annonce chaude et très ensoleillée. Régime de brise marine aléatoire sur le littoral.

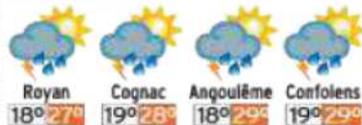
Mercredi



Judi



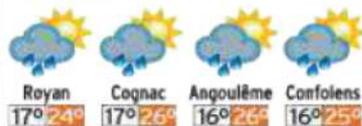
Vendredi



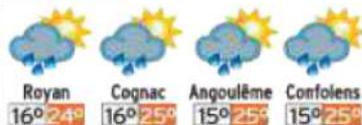
Samedi



Dimanche



Lundi



La révolution institutionnelle de Macron

CONGRÈS DE VERSAILLES Dans un discours sur la philosophie de son quinquennat, le président a aussi annoncé une réduction du nombre de parlementaires

BRUNO DIVE,
RÉDACTION PARISIENNE
b.dive@sudouest.fr

Edouard Philippe peut être rassuré : il lui reste du grain à moudre pour sa déclaration de politique générale. En dépit d'un discours d'une heure et demie devant les parlementaires réunis à Versailles, Emmanuel Macron n'a pas abordé tous les sujets.

Il s'en est tenu à délivrer une vision de ce que doit être selon lui son quinquennat, retrouvant parfois les accents du télévangéliste qui avaient caractérisé ses discours de campagne. Il a surtout abordé les

VERBATIM

CONTROVERSES

« S'agit-il de libéraliser le Code du travail ? On nous dira qu'il s'agit de répondre aux diktats de Bruxelles. S'agit-il de réduire nos dépenses publiques pour éviter que nos enfants ne paient le prix de nos renoncements ? S'agit-il de sortir de l'état d'urgence ? On nous dira qu'on brade nos libertés. Rien de tout cela n'est vrai. »

COUR DE JUSTICE DE LA RÉPUBLIQUE « Je souhaite la suppression de la Cour de justice de la Républi-

que », car « les ministres doivent devenir comptables des actes accomplis dans leurs fonctions ordinaires ».

PROPORTIONNELLE

« La représentativité reste un combat inachevé dans notre pays. Je souhaite le mener avec vous résolument. »

PARLEMENT

« Un Parlement moins nombreux, mais renforcé dans ses moyens, c'est un Parlement qui travaille mieux. »

sujets régaliens, Europe, terrorisme, politique étrangère, laissant à son Premier ministre le soin d'évoquer cet après-midi les sujets économiques et sociaux (lire plus loin). Il ne s'est aventuré dans le détail que sur une réforme institutionnelle d'ampleur, et c'est sans doute ce que l'on retiendra d'abord de son adresse au Congrès. Un exercice qu'il renouvelera chaque année, a-t-il prévenu.

18 Brumaire policé

Les députés de La France insoumise, du Parti communiste, et les quelques centristes qui ont boycotté cette séance le regretteront peut-être. D'abord parce que personne ne s'est vraiment aperçu de leur absence : comme les parlementaires siègent par ordre alphabétique, les quelques sièges qu'ils avaient laissés inoccupés ne se remarquaient pas. Ensuite, parce que ce qu'Emmanuel Macron avait à leur dire les concernait directement, eux comme leurs collègues qui avaient fait le déplacement.

Bonaparte, le 18 Brumaire, avait rassemblé à Saint-Cloud les parlementaires de l'époque, Anciens et Cinq-Cents, pour mieux disperser ces derniers à coups de bottes et d'épée. Emmanuel Macron, auquel on le compare souvent, s'est montré

plus policé, plus démocrate, mais tout aussi déterminé : s'il a réuni les parlementaires à Versailles, c'est aussi pour leur annoncer qu'il allait réduire leur nombre d'un tiers. Un gage d'efficacité, selon le président : « Un Parlement moins nombreux, mais renforcé dans ses moyens, c'est un Parlement qui travaille mieux », a-t-il dit.

Les députés devraient ainsi passer, lors de la prochaine législature, de 577 à 384 et les sénateurs, de 348 à 232. Et ils ont intérêt à ne pas traîner pour se faire hara-kiri, car, si les choses ne vont pas assez vite, ni assez loin, le président n'hésitera pas à recourir au référendum. Avec un succès quasi assuré pour une mesure populaire chez les Français et qui figurait d'ailleurs dans son programme. Cette réforme s'inscrit dans un plus vaste chantier de bouleversements institutionnels, qui vont de l'introduction d'une dose de proportionnelle pour l'élection des députés à la suppression de la Cour de justice de la République, en passant par une réflexion sur l'accélération du processus parlementaire (suppression des « navettes » entre les deux assemblées) et l'instauration d'un « droit de pétition » pour les citoyens.

Silence religieux

Ces mesures fortes et spectaculaires auront constitué le point saillant, et le plus concret, d'un discours d'assez haute tenue dans le quel Emmanuel Macron a exposé sa philosophie du pouvoir et du mandat qu'il détient, mettant un soin particulier à se démarquer de

ses prédécesseurs, et notamment de François Hollande, qu'il s'est pourtant bien gardé de nommer. On y retrouve tous les mantras du nouveau président : souci de l'efficacité – « nous avons trop longtemps préféré les procédures aux résultats et les règlements à l'initiative » –, volonté de réconciliation – « créer de l'unité là où il y avait de la division » –, ébauche d'une révolution (le titre de son livre) – « impatience d'agir », « volonté d'alternance profonde », a-t-il insisté –, recherche d'une « voie radicalement nouvelle » – ainsi, pour atteindre à « l'égalité », ne faut-il pas pour autant « renoncer à l'excellence ».

Pour atteindre à l'« égalité », il ne faut pas pour autant « renoncer à l'excellence »

d'entre eux ? ou la minute de silence à la mémoire de Simone Veil par laquelle la séance avait commencé ? Toujours est-il qu'Emmanuel Macron fut écouté dans un silence religieux, interrompu deux fois seulement par des applaudissements, notamment après une ode à l'Europe.

Le jeune président achevait son propos ému aux larmes avant d'être reconduit en dehors de l'hémicycle où devait se dérouler sans lui, ainsi que l'exige le règlement, un « débat » aussi convenu que formel. La modernité a encore quelques progrès à faire.



Emmanuel Macron traverse la galerie des Bustes de Versailles avant de rejoindre l'hémicycle, où l'attendent députés et sénateurs. PHOTO ETIENNE LAURENT/AP

Édouard Philippe dans l'arène

À Emmanuel Macron les grandes idées et une réforme institutionnelle a priori populaire ; à Édouard Philippe... les ennus et les mauvaises nouvelles. La répartition des rôles est classique sous la V^e République, et le Premier ministre ne pourra pas se plaindre que le président lui ait coupé l'herbe sous le pied : il aura encore beaucoup à dire, et à annoncer, cet après-midi lors de sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale.



Édouard Philippe, hier, avec François de Rugy et Emmanuel Macron. PHOTO AP

Sauf que ce sera sur les questions économiques et sociales pour l'essentiel. Édouard Philippe a déjà préparé le terrain après le rapport de la Cour des comptes sur les dérives budgétaires. Le maintien du déficit sous la barre des 3 %, objectif qu'il a assigné dès jeudi dernier, supposera quelques efforts, qui ne passeront pas par des hausses d'impôts mais par des réductions de dépenses, le gel du point d'indice pour les fonctionnaires et le décalage pour l'entrée en vigueur de certaines réformes promises par le candidat Macron, comme la suppression de la taxe d'habitation ou la réduction du périmètre de l'ISF.

Ce ne sera pas la seule difficulté pour Édouard Philippe. Au contraire d'Emmanuel Macron, qui a parlé dans un hémicycle silencieux et respectueux, lui s'exprimera dans l'arène du Palais-Bourbon, devant des oppositions ulcérées par le fait que le président lui ait grillé la politesse. Et l'ambiance s'annonce autrement plus houleuse. B. D.

FRANCE INSOUMISE

Jean-Luc Mélenchon a ironisé hier sur l'« interminable pluie de truisimes » qui s'est selon lui abattue sur Versailles lors de l'allocution d'Emmanuel Macron devant le Parlement réuni en Congrès.

« Faux marbre, bonapartisme surjoué, européisme bêlant, ennui mortel », a commenté le leader de La France insoumise sur son compte Facebook.

« Et sinon, combien de passages obscurs, d'égrenages de bons sentiments et d'emballages mièvres d'une férocité sociale décomplexée ! », a poursuivi le député des Bouches-du-Rhône.

« Au total : niveau rédactionnel de Chambre de commerce, pensée politique d'un dogmatisme libéral aussi désuet que lunaire. Le brasier du démagisme n'est pas près de s'éteindre », a-t-il assuré.

M. Mélenchon avait décidé avec les autres parlementaires LFI de ne pas se rendre au Congrès mais appelé à un rassemblement de ses partisans place de la République à Paris.

« Nous n'y sommes pas allés (NDLR : au Congrès) parce que nous avons parfaitement compris le message », a-t-il expliqué.

RÉACTIONS

« L'heure n'est plus au statu quo, à l'immobilisme, mais à l'action, les objectifs sont clairs, y compris sur les évolutions institutionnelles. Richard Ferrand (REM).

« Conduire une politique et de gauche et de droite, c'est conduire une politique sans choix. »

Olivier Faure, le chef de file des députés PS.

« J'ai trouvé ce discours passablement creux, pompeux et ennuyeux.

Pas d'annonce forte qui ne soit déjà connue. Et une annonce qui m'inquiète, la sortie de l'état d'urgence. »

Éric Ciotti (LR) sur LCI.

« On a le sentiment qu'il persiste dans un flou lyrique qui a été un marqueur de la campagne, sauf que nous ne sommes plus en campagne.

On ne sait pas si c'est une petite dose ou une dose significative [de proportionnelle]. La bonne dose, c'est la proportionnelle intégrale. »

Marine Le Pen (FN).

Bordeaux-Angoulême : amélioration en cours

TRANSPORT Le comité de ligne s'est réuni, hier, en Gironde. Après le lancement de la Ligne à grande vitesse, la nouvelle grille des trains régionaux doit connaître quelques aménagements

Entre Angoulême et Bordeaux, la frontière régionale n'existe plus depuis longtemps. En dix ans, le nombre de voyageurs à bord des trains régionaux qui relient les deux villes a explosé de +70 %. L'an dernier, les trajets domicile-travail, qui représentent 52 % des voyages de la ligne, ont encore augmenté de 5 %. La Région a donc porté une attention toute particulière sur cette ligne au moment de recomposer les grilles de circulation, avec le paramètre nouveau de la mise en service de la Ligne à grande vitesse.

Au lendemain de l'inauguration, le conseiller régional en charge des gares et de l'intermodalité, William Jacquillard, veut rester prudent. « L'effet LGV libère l'infrastructure actuelle, avec un bémol : les sillons d'arrivée à Bordeaux sont toujours les mêmes. On est conscient de ne pas être allé au bout de l'amélioration de l'offre. » La nouvelle grille entrée en vigueur hier a été passée à la loupe par les usagers, hier soir,

lors du comité de ligne tenu à Coutras, en Gironde. La ligne 16 permet d'arriver sur Bordeaux à 7 h 30 ou à 9 heures. Un peu trop tôt ou trop tard pour embaucher à 9 heures justement. Un représentant de la Chambre de commerce et d'industrie charentaise a clairement relayé la demande de cette arrivée à 8 h 30 souhaitée par les entreprises angoumoises et les étudiants de la région.

Quant au dernier départ pour Angoulême qui était à 18 h 30 jusqu'ici, il est désormais calé à 19 heures. Encore un poil trop tôt pour les travailleurs aux grosses journées.

Des défauts à corriger

« Nous connaissons ces petits défauts. Nous y travaillons déjà pour le premier semestre 2018. » William Jacquillard affirme que la négociation est ouverte avec la SNCF. « Notre intérêt est d'amener les voyageurs à prendre le train. » La



En 2016, les trajets domicile-travail ont augmenté de 5 %.

PHOTO ARCHIVES MICHEL AMAT

désaffection du rail au profit du covoiturage, que la SNCF constate au niveau national, n'est pas trop constatée entre Angoulême et Bordeaux.

Les usagers de la ligne 16 bénéficieront tout de même de la nouvelle offre tarifaire qui rentrera en vigueur en janvier 2018. Elle s'adres-

sera surtout aux plus jeunes avec un tarif de 13 euros pour le trajet entre les deux villes. Le tarif social sera réévalué, un tarif scolaire à 1 euro par enfant sera appliqué et le tarif tribu concurrencera directement le covoiturage.

Autre solution évoquée pour séduire de nouveaux usagers : proposer de nouveaux services ou augmenter leur qualité. Tout simplement. La compétence transport de la Région, élargie aux réseaux de bus, devrait donner naissance à un syndicat mixte qui associerait Région et collectivités territoriales. Le Grand Angoulême ou l'agglomération libournaise semblent déjà intéressés. La réalisation de pôles intermodaux s'accompagnerait d'une billetterie unique quel que soit le moyen de transport en commun utilisé, ainsi que d'un système d'information multimodal, en temps réel, idéal pour le voyageur.

Sylvain Petitjean

Yann Fillioux transmet le bâton à son neveu

HENNESSY Maître assembleur depuis 1991, cette figure du cognac laisse la place à Renaud Fillioux de Gironde

PHILIPPEMÉNARD
p.menard@sudouest.fr

Le cognac est une école de la patience. Les maîtres de chai le savent mieux que quiconque. Ils couvent les eaux-de-vie pendant des années, parfois pendant des décennies, guettant le bon moment pour les glisser dans l'assemblage qui les sublimeront.

Chez Hennessy, le prestigieux poste de « maître assembleur » était occupé depuis 1991 par Yann Fillioux. Avant de devenir un personnage central du vignoble du cognac, lui aussi avait longuement appris ce qu'il qualifie de « métier d'une vie ». Dans sa 70^e année, après un demi-siècle passé au sein du numéro 1 du négoce, il a officiellement passé le témoin hier à son neveu, Renaud Fillioux de Gironde.

Un long apprentissage

Ce choix avait été annoncé dès février 2016. « Renaud a démontré qu'il avait la qualité nécessaire pour devenir le 8^e maître assembleur de l'histoire de la maison. Il va continuer son apprentissage, le temps qui sera jugé nécessaire », indiquait alors le président Bernard Peillon. Après quelques mois de plus dans les pas de son auguste parent, le Cognacais prend, à 39 ans, la tête du comité de dégustation.

Réuni chaque matin rue de la Richonne, ce cénacle de spécialistes aus-



Renaud Fillioux de Gironde et son oncle lors de l'annonce de la transition en février 2016. PHOTO M.A.

« Bernard Peillon pose comme un socle le duo formé par le président et le maître assembleur »

Gironde a suivi ce sillon tout en se familiarisant à d'autres missions. Il était préalablement en charge des relations viticoles, « essentielles dans l'approvisionnement des matières pre-

culte et note chaque lot d'eau-de-vie. Selon la tradition, il faut dix années pour que les appréciations d'un « apprenti » soient intégrées dans le verdict final. Entré en 2002 chez Hennessy, Renaud Fillioux de

mières », souligne la maison Hennessy. Bernard Peillon pose comme un socle le duo formé par le président et le maître assembleur. Le fil rouge du circuit de visite réaménagé en 2016 tourne autour de ce binôme. Il insiste sur le lien entre les familles Hennessy et Fillioux. Depuis 1800, cette dernière a tenu sans interruption son rôle clé. Renaud de Gironde incarne la huitième génération successive. Voilà qui le pose comme un trait d'union historique, tout en mettant en avant un stratège plus jeune, comme ont osé le faire Martell avec Christophe Valtaud ou Rémy-Martin avec Baptiste Loiseau. Hennessy décrit son profil comme « proche des

problématiques du vignoble et des viticulteurs, concerné par les évolutions technologiques et ouvert sur le monde ».

Yann Fillioux ne quitte pas totalement les affaires. Il continuera de représenter la maison au sein du Bureau national interprofessionnel du cognac, dont il est vice-président, jusqu'à la fin du mandat qui se termine en novembre. Il reste aussi pour le moment « conseiller du président ». La maison de négoce ne précise pas si Renaud Fillioux de Gironde reprendra cette casquette au sein de l'interprofession, ni quelles modifications de son organigramme cela peut entraîner.

Le Rotary aide les entrepreneurs

SOLIDARITÉ Grâce à une bourse, le club de services aide à financer des projets d'activités. Les premiers lauréats en sont très satisfaits

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Qui veut gagner des millions ? Ou presque. La question pourrait être celle du club Rotary de Cognac. Ses membres ont ouvert la troisième édition du Coup de pouce aux jeunes créateurs (CPAJ). Cette bourse, d'une valeur de 10 000 euros, est financée par la célèbre vente aux enchères, en 2013, de 1 008 flacons de cognac (300 000 euros répartis entre plusieurs clubs de la région).

« Les jeunes qui le souhaitent peuvent nous envoyer un dossier », annonce François Dutheil, responsable de la commission CPAJ. « 10 000 euros sont à se répartir chaque année, mais nous ne nous interdisons pas de donner la totalité de la somme à un seul projet s'il est vraiment intéressant. »

Une idée « made in France »

Deux conditions : avoir un besoin de financement pour développer une activité, un brevet ou une carrière, et un projet solide. C'est le cas de Mégane Jeanmaire. La jeune femme fait partie des lauréats de l'an dernier. Mercredi soir, elle était



Les membres du Rotary ont fait le point sur les projets en cours et appelé à de nouvelles initiatives. PHOTO J.G.

invitée à témoigner de son parcours : À 23 ans, cette opticienne vient de lancer sa propre collection de lunettes pour femmes. « J'ai développé une forme de "nez", au centre, que l'on retrouve sur tous les modèles. C'est ma signature, avec une fabrication made in France. » La jeune entrepreneure vise le haut de gamme et la vente chez les opticiens. « Je viens de signer ma première commande, à Cognac, chez Coco Bel Oeil », se félicite mégane Jeanmaire. Les 7 700 euros accordés par le Rotary lui ont permis de financer ses prototypes.

Même gratitude chez Loïc Adol et William Fabre. Les deux acolytes

avaient séduit le jury avec leur planche futuriste, capable de rouler à 40 km/h sur des pistes de BMX ou des terrains de randonnée. Le « mountainboard », un genre de snowboard d'été, leur a ainsi valu un coup de pouce de 5 900 euros. « Auparavant, nous étions entrepreneurs, se souviennent-ils. Maintenant, nous sommes sur le point de monter notre structure commune. »

Autant de preuves que le coup de pouce du Rotary peut déboucher sur des projets d'envergure. Les Candidats à la bourse CPAJ ont jusqu'à mi-juillet pour candidater auprès du club de Cognac.

Le club de gymnastique souffle ses vingt bougies



Les gymnastes heureux de se retrouver. PHOTO S. B.

CHÂTEAUBERNARD C'est dans la salle Sainte-Thérèse, autour d'un apéritif dînatoire, que le club de gymnastique volontaire a choisi de fêter ses 20 ans, vendredi dernier.

Une kermesse à l'abri de la pluie



Les enfants ont réalisé leurs figures d'acroport. PHOTO SANDRA BALIAN

CHÂTEAUBERNARD La pluie a joué les trouble-fête à la kermesse des écoles maternelle et primaire vendredi dernier. Les parents ont assisté au spectacle sous le plateau couvert des Pierrières. Tandis que les plus petits revêtaient le costume de pirate et voyageaient en Chine, les plus grands ont manié rubans et cerceaux et réalisé des figures acrobatiques, avant de finir en chansons sous la conduite de Julia Pain du conservatoire de Grand Cognac.

La flûte joue les devinettes



Patrick Le Mortellec a revisité le répertoire classique avec sa flûte traversière. PHOTO S. B.

CHÂTEAUBERNARD Flûtiste et chanteur lyrique, Patrick Le Mortellec a invité les résidents du jardin de Louise à un récital classique bien particulier mardi dernier. Au gré des cartes tirées au sort, chacun s'est pris au jeu et était invité à deviner l'œuvre et l'auteur du titre interprété, sur fond d'histoire cinématographique.

Au viet vo dao, on passe les grades



Christophe Rigaudie et ses élèves. PHOTO S. B.

CHÂTEAUBERNARD Les pratiquants de viet Vo Dao ont passé leur grade mardi dernier, à la salle des fêtes. Après une rigoureuse séance d'échauffement, Christophe Rigaudie, leur professeur, a évalué ses élèves. S'en est suivie une cérémonie de remise de diplôme. Le club poursuit les entraînements cet été et invite les personnes intéressées à les rejoindre. Une démonstration de l'art martial aura lieu lors de la fête des associations samedi 2 septembre, au Castel. Contact : 06 03 24 37 78.

Les secrétaires de mairie se réunissent

MÉRIGNAC Une soixantaine de secrétaires des mairies de la Communauté d'agglomération du Grand Cognac se sont retrouvés à Mérignac jeudi dernier. Leur réunion portait sur l'eau et l'assainissement, ainsi que sur les documents d'urbanisme. Dominique Segalen, directeur général des services, et Étienne Godier, chargé de mission, animaient les débats tout en soulignant l'intérêt de ces réunions « qui permettent à la fois de créer le lien entre les communes de l'agglomération et de favoriser l'échange et l'information des secrétaires de mairie ». Les agents territoriaux se réunissent trois fois par an dans une fusion des deux entités : Grand Cognac et Communauté d'agglomération. Les secrétaires apprécient « de se sentir moins seuls devant des questionnements ».

